

# JOURNAL ET FEUILLE D'AVIS DU VALAIS

## Organe de publicité et d'informations

paraissant à SION les mardi, jeudi et samedi

### ABONNEMENTS

L'abonnement est payable par semestre (6 mois)

	année	semestre	3 mois
Valais et Suisse	6.50	3.25	2.-
Etranger (envoi des 3 numéros de la semaine)	12.-	6.50	4.-
Envoi par numéro	15.	7.80	4.40

Les abonnements pour l'étranger sont payables d'avance. Sur demande le "BULLETIN OFFICIEL" est joint comme supplément au prix de fr. 0.60 par semestre pour la SUISSE et 2.40 par an pour l'ETRANGER.

L'abonnement part de n'importe quelle date et continue jusqu'à révocation formelle et signée.

Administration & Expédition:

SION IMPRIMERIE GESSLER, Rue de la Dent-Blanche, SION

Compte de chèques Nr. II. 584

Les annonces et réclames sont reçues par l'administration du Journal.

### ANNONCES:

	Canton Suisse	Etranger
La ligne ou son espace	0.10	0.20 0.30
Réclames	0.40	
	M. m. m. insertion 1 franc	

Pour renseignements et devis s'adresser à "l'administration du Journal" à Sion

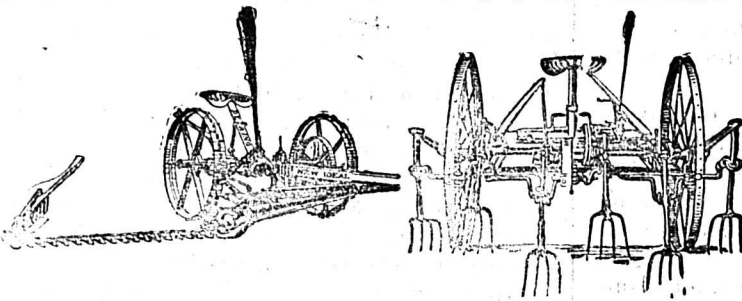
## FRITZ MARTI SOC. ANON. BERNE

Faucheuses "DEERING IDEAL", à 1 ou 2 chevaux, verticales et non verticales de construction nouvelle et excellente, appropriée pour tous les terrains, coupe rase - 14500 de ces faucheuses sont en service en Suisse. La meilleure recommandation pour cette faucheuse, c'est cet écoulement considérable, qui n'a point été atteint par d'autres systèmes. La plus minime force de traction est garantie. Nous prions de commander à temps.

Barre coupeuse à coupe basse, particulièrement appropriée pour les regains et herbes de montagne. - Brevet Suisse N. 28 105. - Evit z les contrefaçons.

Pour être sûr de ne pas recevoir des contrefaçons médiocres, on est prié de nous commander directement les pièces de réserve "Deering Ideal", ou par nos représentants officiels.

Exigez la marque



Représentant: M. E. de Riedmatten, Batassé, p. Sion

Depôt à YVERDON

Faucheuses solides et marchant légèrement, systèmes éprouvés.

Râteaux à cheval, forts et légers, travaillant proprement et manœuvre facile.

Râteaux latéraux. Râteaux à main.

Monte-foin, d'excellente construction, pr. marche à cheval ou au moteur, sur voie en bois ou en acier, reconnu comme excellent système. Presses à foin. Bineuses et batteuses. Charrues Brabant doubles. Cultivateurs, machines à semer, herbes, pompes à purin.

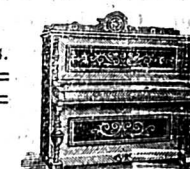
Livraison à l'essai - Garanties étendues.

Facilités de paiement. - Prière de demander nos prospectus.

## Instruments de musique

Pianos, Harmoniums, Violons, Mandolines, Cuivres, Bois, Tambours, Gramophones, Zithers, Accordéons, Musique pour tout instruments. - Accords et Réparations. Instruments d'occasion.

Prix très modérés. H. HALLENBARTER, SION RUE DE LAUSANNE



ATTENTION

Plus que 8 jours de vente!

Gants à fr. -.50 la paire  
Bas blancs à " 1. - "

Coupons de velours et soie, passementeries dentelles, objets de sculpture, fournitures pour tailleuses et une quantité d'autres articles.

La vente se fait au magasin qui se trouve à côté de l'Hôtel Spahr, Avenue du Midi, Sion.

## Chocolats

# "Lucerna"

Marques exquis

## LA BOUCHERIE

### Louis MOREL à Genève

Place du Bourg-de-four 17

expédie des viandes de toute première qualité par colis postaux de 5 kilos, à un prix modéré.

Les commandes sont expédiées par retour du courrier contre remboursement.

## UN BON SOULIER

Demandez s. v. pl. Prix-courant

Davos-Platz, 10 oct. 1910.

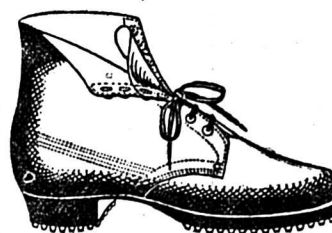
Monsieur, Il y a 2 ans j'achetais chez vous une paire de souliers pour mon mari. Ceux-ci n'étaient pas bon marché, mais bons, j'avais payé fr. 24.-. Envoyez-moi de nouveau les papiers, No. 46 contre remboursement. Avec considération Fr. H. L.

Un grand nombre de Certificats de mes clients prouvent l'excellence de mes articles.

Envoi contre remboursement Garantie pour chaque paire.



Art. 407. Souliers à lacets pour messieurs, cloués, sans doublure, très solides. Nr. 39/48 Fr. 10.-.



Art. 408. Souliers militaires, cuir de bœuf, sans doublure, sans couture derrière. Nr. 39/48 Fr. 12.50.



Art. 392. Souliers militaires (Ordonnance), imperméables, cuir de bœuf grainé. Nr. 39/48 fr. 16.-

H. Brühlmann-Huggenberger  
Maison de chaussures, Winterthur.

MACULATURES à vendre à l'imprimerie du Journal.

## Société suisse d'assurance contre la grêle.

Reserves disponibles	Fr. 3,327,098.79
Indemnités payées en 1910	1,104,378.10
Indemnités payées depuis la fondation de la Société	11,856,332.69

Les assurés de l'année dernière qui n'ont pas dénoncé leur contrat de société, aux termes de l'art. 8 des statuts, sont invités à renouveler leur assurances dans le délai prescrit par l'art. 27 des conditions.

Les sociétaires sont rendus attentifs en outre que la garantie de la société, stipulée par l'art. 18 des conditions, pour des dommages pouvant survenir au printemps, avant la conclusion de la nouvelle assurance, s'étend maintenant à toutes les cultures, à l'exception des fruits, mais qu'en revanche elle est limitée à l'époque avant le 21 mai.

L'agent soussigné se recommande pour fournir tous renseignements ultérieurs et recevoir des propositions d'assurance.

LOUIS BRESSOUD, président, VIONNAZ

## Avis aux agriculteurs.

Produits de 1<sup>re</sup> qualité à un prix avantageux

Graines mélangées pour la volaille

Avoines pour semens et fourragères

Aliments pour veaux, porcelets

Tourteaux de Sésame

Farinette maïs

Son froment

Se recommande Et. Exquis, Negt. Sion

## Buffet de la Gare -- Sion

### GLACES

Tous les dimanches et fêtes par portions et à l'emporter.

BOMBES GLACÉES pour familles (service à domicile)

Dimanches et fêtes

DINERS ET SOUPERS FINS (salle à manger privée)

## Voulez-vous une chaussure élégante et moderne??

de forme américaine ou autre adrez ez-vous au

Magasin de chaussures

d. Clausen - Sion Rue de Lausanne

Grand choix de chaussures pour la campagne

meilleur marché que de n'importe quelle maison d'expédition.

Bottines fines à lacer ou à boutons pour dames depuis Fr. 10.50

pour Messieurs depuis " 11.-

Souliers de travail pr. hommes dps. " 7.70

" " " dames " 6.50



## Vous trouverez les meilleurs souliers

à des prix avantageux au Magasin de chaussures

### A. Brunner

Vis-à-vis du Casino - SION

Souliers pr. hommes, ferrés	40/47	7.80
" " " " vaquette		10.50
" " " " femmes, cout. br.-v.	38/42	6.50
" " " " pr. dimanche, bouts		7.50
" " " " fillettes et garç.	30/35	5.80
" " " " " "	26/29	4.80
" " " " " "	26/29	5.30
" " " " " "	30/35	6.30



Marchandises solides et garanties Catalogue illustré gratuit!

## Mélanie Pignat, Sion

Rue de Lausanne, en face de la Consommation



Grand choix depuis 1 Fr. 60 à 60 Fr. Avec ou sans inscription

En perles et en métal

Couronnes mortuaires

## Café Belle Ombre

BRAMOIS

Grand Matsch aux quilles

Dimanche 30 courant et suivants, dès 1 heure.

Invitation cordiale.

## A vendre

à bon compte, d'occasion, faute d'emploi, un petit char de chasse ayant très peu servi et à l'état de neuf, ainsi qu'un char à benne. Facilité de paiement.

S'adresser au bureau du journal

## M. A. THEVENON

médecin-chirurgien-dentiste

dipômé de la Confédération, reprendra le cabinet dentaire de M. Hianen.

à partir du 1<sup>er</sup> Mai, à l'avenue de la gare à Sion.

Consultations de 8 à 12 heures et de 2 à 6 heures

## HOTEL DES ALPES

Dimanche 30

## Bal toute la nuit

Se recommande Holzer-Bessire (s)



Garantie pure et exempte d'éléments nuisibles.

## "AIRUM"

ASPIRATEUR DE POUSSIERE

A MAIN

Nettoyage par le vide des Tapis, Tentures, Portières, Tapisseries, Meubles, etc., etc.

Sans les déposer ni les déplacer



Modèle le plus perfectionné, le plus pratique, le plus efficace.

Le seul modèle à la portée de tous

Prix Fr. 45 franco port et emballage

Succès incontestés Références 1er ordre

SUR DEMANDE démonstration pratique et gratuite à domicile.

L'AIRUM nettoie à fond les tapis les plus épais.

L'AIRUM aspire les poussières les plus fines et les mieux cachées.

L'AIRUM fonctionne sans faire voler un atome de poussière.

L'AIRUM supprime le battage et le broissage fatigants et malsains.

L'AIRUM nettoie sans user les étoffes même les plus délicates.

L'AIRUM est indispensable pour entretenir une maison propre

Aux Inventions Modernes

3, Rue des Allemands, 3

GENEVE

Bagles Méthode infallible pour tous retards renausels, Ecrite Pharmacie de la Loire, 22ay-Chanten & Nr.Nantes (France)



# La France au Maroc

Devant les attaques incessantes des Cherarda, la mahalla du commandant Brémont a pris le 22 avril la route de Fez. Les Cherarda considérant ce départ comme une victoire, sont plus révoltés que jamais.

M. Boisset arrivait près du Sebou avec un envoi de ravitaillement. Lorsqu'il apprit le départ de la mahalla, il a repris la route d'El-Kcar.

(Cette nouvelle est assez grave. Elle indique que le commandant Brémont qui le 21 avril tenait encore tête à ses adversaires et essayait de les boucler pour aller au-devant de M. Boisset n'a pas pu persévérer dans ce dessein. On sait qu'il devait se trouver le 25 sans argent et probablement sans munitions. Rentrant à Fez, il ne contiendra plus que le Cherarda qui pourront désormais se joindre aux assaillants de la capitale.

Quant à M. Boisset, sa situation isolée dans une région difficile, parcourue par des tribus hostiles, ne laisse pas de l'être inquiétante. Au ministère des affaires étrangères, on n'avait pas encore reçu, à trois heures et demie, de confirmation de cette nouvelle.)

Les colonnes de secours  
D'après un télégramme de l'agence Fournier (Casablanca, 25 avril) la colonne volante qui marcha vers Fez par Rabat, est placée sous les ordres du colonel Brulard. Elle comprend trois bataillons, un escadron, deux batteries montées. Deux sections d'artillerie de montagne et probablement des mitrailleuses accompagnent l'infanterie.

La même dépêche parle du départ pour Rabat, à la tête d'une harka, d'Omrant khalifa du sultan, à Tanger. Pourtant les derniers télégrammes de Casablanca ne permettent pas de penser que la harka demandée par Moulay Hafid a été si rapidement constituée.

La situation dans le Gharb  
Les dispositions de la population du Gharb sont de plus en plus suspectes. La tribu des Solian a déjà désigné ses chefs, en vue du prochain soulèvement. Avant-hier on a rasé une ferme appartenant aux horfas d'Ouezzan. Une réunion à laquelle ont assisté des délégués de Beni-Hassen a eu lieu, il y a deux jours à Souk-el-Arba. On ignore les décisions prises, mais le lendemain 300 cavaliers beni-hassen ont passé au sud de l'Oued Shou dans le Gharb et ils se tiennent prêts à appuyer les organisateurs de la révolte contre le makzén.

D'après les renseignements reçus de Rabat il serait exact que des Berbères se sont rendus, il y a huit jours, maîtres de Meknes. Une tribu voisine ayant en même temps essayé de piller le mellah (quartier juif), a été repoussée par les israélites qui finissent de leurs terrasses.

On assure que Moulay Zin, frère du sultan, aurait été proclamé dans la région de Meknes, comme le bruit en court depuis 2 jours.

Un croiseur espagnol à Larache  
Le croiseur espagnol « Rio de la Plata » se trouve depuis avant-hier devant Larache. L'état de la barre l'empêche de communiquer avec la ville. Un aide de camp du roi Alphonse, le lieutenant-colonel Barrera, est à bord.

TANGER, 28. — Jeudi soir, à 9 h. le bruit courait ici que le commandant Brémont serait mort. On donne cette nouvelle sous toutes réserves.

## Nouvelles de la Suisse

### Les journées lausannoises d'aviation

Le comité directeur aidé de plusieurs commissions, qui organisent les journées lausannoises d'aviation (3, 4 et 5 juin), a fait beaucoup de travail depuis plus de 4 mois qu'il s'occupe de cette affaire. Si le temps est favorable, on peut prédire à ces journées le plus grand succès.

Le comité a engagé trois aviateurs suisses et un aviateur français. C'est d'abord le Vaudois Failloubaz, dont on connaît l'habileté et l'audace juvénile. Puis l'aviateur Wyss, sur un monoplane Blériot et Taddeoli sur monoplane Morane. La France, berceau de l'aviation sera représentée par l'aviateur Barra de Paris, sur biplan Maurice Farman. Le pilote Barra est professeur d'aviation à l'école Farman; il instruit les officiers français et vole tous les jours. Il a fait plusieurs meetings et remporté de nombreux prix.

Pour rappeler les débuts de l'aéronautique, le comité a engagé un acrobate de première force, qui fera du trapèze au-dessous d'une mongolfière qu'il abandonnera, à un moment donné, pour se laisser choir en parachute.

L'emplacement choisi est aux plaines du Loup, devant la ferme de la Blécherette; il y aura des hangars pour les aéroplanes, deux cantines et de la musique; le service d'ordre sera assuré par 30 dragons. Un programme officiel est en préparation; deux cartes postales tombola seront vendues avec pour primes des ascensions en ballon. De nombreux prix sont déjà offerts de divers côtés. Enfin, une belle affiche vient de sortir de presse, elle est due à un jeune artiste lausannois, plein de talent, M. Arnold Cuénod.

### Le mauvais temps

Le bureau central météorologique signale depuis la nuit dernière, dans le nord de la Suisse, des chutes de neige jusqu'à 1600 mètres d'altitude. Le Saentis annonce un demi-mètre de neige.

Des perturbations atmosphériques sont signalées sur la Manche et la mer du Nord, accompagnées de fortes averses.

### Mariages africains

Le comité de l'Union internationale des amies de la jeune fille écrit:

Un journal de la Suisse allemande publiait dernièrement un article engageant les jeunes filles désireuses de se marier à partir pour le sud de l'Afrique. « Sur 700 jeunes filles débarquées au Transvaal l'an passé, écrivait-on, 600 ont trouvé à se marier dans un court laps de temps. » Ces lignes tombèrent sous les yeux d'une missionnaire vaudoise habitant Johannesburg et qui, pressée de déromper les jeunes filles, manda à ce sujet:

« Il est parfaitement vrai que le gouvernement anglais a favorisé le départ pour l'Afrique Australe de jeunes filles en quête de places, leur assurant qu'elles trouveraient facilement à se marier. Mais ce qui est vrai aussi, c'est que le gouvernement anglais s'est vu obligé de mettre fin à ces faveurs, et la maison qui avait été ouverte pour recevoir les jeunes voyageuses et leur procurer des places est maintenant fermée.

« Les Anglais établis en Afrique paient bien leurs serviteurs, mais ils sont aussi très exigeants en fait de travail. Les jeunes Suisses qui se laisseraient éblouir par les promesses fallacieuses de l'article en question et qui, dans le but de se marier promptement, partiraient pour l'Afrique, risqueraient fort de tomber dans de mauvais maux et de trouver si peu de places lucratives qu'elles seraient menacées de souffrir de faim et de misère avant de trouver l'occasion de faire un mariage honorable.

L'Union internationale des amies de la jeune fille engage donc vivement les jeunes Suissesses à ne pas se laisser éblouir par de telles promesses et à ne partir que pourvues de bonnes places.

## CANTON DU VALAIS

### Informations

#### Décisions du Conseil d'Etat

Le Conseil d'Etat approuve le rapport du gestionnaire du Département de l'Intérieur.

— La commune de Tranges est autorisée à contracter un emprunt de fr. 20,000 destiné au paiement des frais de construction de sa nouvelle église, sous réserve de l'approbation de l'acte d'emprunt par le Conseil d'Etat.

— Le Conseil d'Etat arrête la rédaction à proposer au Grand Conseil de l'art. 46 de la loi d'introduction du Code civil suisse concernant la forme authentique des actes de vente ou d'échange d'immeubles, prévue dans le C. C. S.

En ce qui concerne le postulat relatif à l'art. 224, le Conseil d'Etat estime que la teneur de l'art. 179 du projet fait suffisamment droit aux vœux exprimés par le Grand Conseil et ne propose aucune modification.

— Il est accordé à M. Henri Meugnier un droit d'enseignement pour son établissement à Chemin sur Martigny sous le nom de Hôtel Pension Belvédère.

— Le Conseil d'Etat arrête la liste des tractanda pour la prochaine session de mai.

— Il écarte le recours de L. F., négl., à Goppenstein, contre l'amende prononcée pour vente de journaux prohibés.

#### Tractanda de la session du Grand Conseil

- Nominations périodiques.
- Rapport sur la gestion administrative et financière du Conseil d'Etat pour l'exercice de 1910.
- Rapport du Tribunal cantonal pour l'exercice de 1910.
- Rapport de la Caisse hypothécaire et d'épargne pour l'exercice de 1910.
- Loi d'introduction du Code civil suisse. (2ds débats).
- Loi concernant l'exécution de la loi fédérale du 6 décembre 1905, sur la police des denrées alimentaires et des objets usuels. (2ds débats).
- Loi Police de feu (2ds débats).
- Projet de décret concernant la participation financière de l'Etat à l'établissement des hôpitaux.
- Décret concernant la construction de la route Sion au Rawyl par Ayent (2ds débats).
- Décret concernant la correction de la Data (2ds débats).
- Projet de décret Route Daviaz-Massongex.
- Projet de décret correction du Laubbach.
- Projet de décret correction Route Salquenen Varone.
- Projet de décret concernant la correction de la route du pont de la Morge à Aven par St-Séverin.
- Séparation de Vernayaz d'avec Salvan.
- Séparation de Dailion d'avec Conthey.
- Séparation de Balen extérieur d'avec Balen intérieur.
- Message concernant la répartition des subventions scolaires fédérales pour 1911.
- Approbation du règlement d'exécution de la loi sur l'enseignement secondaire.
- Message concernant l'agrandissement de Malévoz.
- Taux d'impôts de communes (Message).
- Naturalisations.
- Pétitions.
- Recours en grâce.
- Crédits supplémentaires (Message).
- Communications éventuelles.

de vouloir bien transmettre « au plus tard »

## Le compte d'Etat pour 1910

### Situation générale

Le compte-rendu de la gestion financière d'Etat pour l'exercice de 1910 vient de paraître. On sait que les recettes se sont élevées à fr. 2,833,667.90 et les dépenses à fr. 3,020,562.70, donnant ainsi un déficit les plus considérables que nous ayons eu à enregistrer depuis de longues années (francs 186,894.80). Ce déficit était prévu et même d'une manière plus forte au budget du dit exercice (fr. 296,728.60) et d'autre part le Grand Conseil a voté des crédits supplémentaires pour un montant total de fr. 107,415.90; en sorte que la différence entre le compte définitif et les prévisions budgétaires est en faveur du premier de fr. 217,249.70.

Ce résultat est dû, dit le message du Conseil d'Etat, non pas à une réduction des dépenses prévues, par le budget (celles-ci ont même dépassé le chiffre prévu) mais à une augmentation des recettes d'environ fr. 300,000, somme qui est attribuée à la plus-value du produit du monopole fédéral des spiritueux (fr. 31,000) ou produit des impôts (fr. 153,000) et des recettes des départements (fr. 139,000).

Dans le compte ne figure pas encore la part du canton au bénéfice de la banque nationale pour 1910, soit fr. 34,331 ni le dividende de nos actions du même établissement s'élevant à fr. 10,000, soit au total fr. 44,331 de recettes qui devraient s'ajouter aux recettes du compte de 1910 et réduiraient le déficit à fr. 142,563 ce qui est encore un résultat peu favorable.

« Depuis 1904, dit le message, nous n'avons eu qu'un seul exercice, celui de 1908, dont les comptes n'ont pas bouclé par un excédent de dépenses, et encore le résultat cette année était-il dû uniquement à des circonstances exceptionnelles.

« Cet état de chose doit être considéré comme anormal; il est de notre devoir de faire tous nos efforts pour y remédier. Le seul moyen dont nous disposons dans ce but est, aussi longtemps que le peuple ne nous aura pas accordé de nouvelles ressources, l'économie partout où elle est praticable.

« Les dépenses extraordinaires improductives doivent être évitées pour autant que les intérêts généraux du pays ne les imposent pas.

« En ce qui concerne les dépenses ordinaires, nous pouvons les subdiviser en 4 catégories:

- celles pour le service de la dette publique (intérêts et amortissements),
- celles pour le personnel dont l'administration de l'Etat a besoin;
- celles pour les biens dont l'Etat a besoin pour l'accomplissement des tâches lui incombant,
- les subsides et subventions alloués aux particuliers, sociétés, communes et districts.

« Les dépenses mentionnées sous le chiffre 1 ne subissent aucune modification avant 1926 moment où l'emprunt à 5% de 1876 sera complètement amorti.

« L'effectif du personnel de l'administration devra, dans le courant des années prochaines, être augmenté par suite de l'entrée en vigueur de la loi pour l'enseignement secondaire et de l'application de la loi sur les denrées alimentaires, ainsi qu'en conséquence de l'introduction du registre foncier.

« Nous ne pouvons donc guère songer à diminuer les dépenses de cette catégorie.

« Pour ce qui est des biens (bâtiments, routes, etc.) dont l'Etat a besoin pour accomplir ses tâches, nous ne croyons pas qu'il soit possible de réaliser de grandes économies si nous ne voulons pas entraver le développement intellectuel et matériel de notre canton. Pourtant, avec les conditions financières dans lesquelles nous nous trouvons, il y a lieu de réduire les dépenses au plus juste minimum, spécialement dans les deux branches de l'administration qui absorbent les plus fortes sommes, soit l'instruction publique, soit les travaux publics. En ce qui concerne la première il nous faudra observer une sage économie; quant aux travaux publics, il y aura lieu d'espérer à l'avenir le programme de construction sur la base d'une durée plus longue.

« Mais où nous pourrions surtout réaliser une réduction de nos dépenses c'est dans la distribution des subventions. Sous ce titre nous dépensons chaque année une somme très forte. Une part de celle-ci, il est vrai, nous est remboursée par la Confédération, mais la part qui reste à notre charge nous semble hors de proportions avec les ressources dont nous disposons.

« Nous ne voulons pas terminer ces quelques réflexions sans assurer à la Haute Assemblée que nous poursuivons l'étude d'une révision de nos lois des finances, et nous espérons nantir le Grand Conseil d'un projet y relatif dans le terme d'une année.

#### Plus-values et moins-values

Les recettes du compte d'administration se sont élevées, comme il est dit plus haut, à fr. 2,833,667.90; elles avaient été évaluées au budget à fr. 2,521,498; différence en plus fr. 312,169.90. L'augmentation provient des rubriques suivantes:

Produit de la Régale des sels	18,457.90
» des permis de chasse	3,940.—
» des permis de pêche et fermage des cours d'eau	1,263.70
» des mines	1,542.30
» des permis de coupes	2,368.05
» de la concession des forces hydrauliques du Rhône	615.50
» du monopole fédéral sur les spiritueux	31,900.20
» des taxes militaires de réf.	5,387.50
» des taxes industrielles	18,093.15
» des taxes de colportage	5,365.80
» des taxes sur les chiens	3,317.55
» des naturalisations	600.—
» des droits de sceau et de chancellerie	1,618.85
» des bureaux des hypoth.	11,213.70
» des diplômes de notaires et	

» d'avocats	3550.—
» des concessions et transferts de forces hydraul.	1000.—
» de l'impôt sur le capital et revenu	65,634.65
» des amendes	5,338.08
» du timbre	38,165.60
» des émoluments de justice	8,205.—
Recettes du Départ. des Finances	8,715.20
» de l'Intérieur	5,018.30
» de l'Inst. pub.	1,141.30
» militaire	32,882.50
» des trav. pub.	89,063.50
Total de l'augmentation	362,866.56

d'où il faut déduire les diminutions portant sur les chap. suiv.:

Produit des immeubles	349.65
» des capitaux	6,809.11
Part du canton au bénéfice de la Caisse hypothécaire	6,000.—
Part du canton au bénéfice de la Banque nationale	34,330.—
Prod. des permis de séj.	1,605.—
Produit des concessions de droits d'enseigne	1,602.90
Total de la diminution	50,696.66

#### Remarques de détail

Passons à quelques observations de détail mentionnées dans le message et de nature à intéresser le public.

Praz-Pourris. — La réunion parcellaire des Praz-Pourris a été presque terminée cette année. Avant 1894 l'Etat possédait 215 parcelles éparpillées; ensuite d'échanges elles ont pu être réunies en un seul domaine d'une superficie d'environ 51,40 hectares.

Taxes industrielles. — La société des Arts et métiers de la Ville de Sion a adressé une pétition au Conseil d'Etat tendant à l'abrogation de l'art. 66 de la loi des Finances qui rend les patrons responsables du paiement de l'impôt sur le salaire dû par les ouvriers.

Après un examen minutieux de la question, le Conseil d'Etat n'a pas cru devoir accepter cette pétition, l'art. incriminé n'étant, à son avis, nullement en contradiction avec la législation fédérale, comme le prétendent les pétitionnaires. « Il nous serait du reste difficile, sinon impossible, dit le Conseil d'Etat de remplacer cette disposition par une autre qui garantirait au même degré la rentrée de cet impôt. — La suppression pure et simple de l'art. 66 pourrait selon les circonstances, entraîner une perte de fr. 20,000 environ pour le fisc. Cette question est du reste pendante sous forme de recours, devant le Conseil fédéral qui ne s'est pas encore prononcé. »

Le semaine de Brigue. — Parlant de la semaine d'aviation de Brigue, le message dit:

« Vu l'importance de cette tentative, nous n'avons pas cru pouvoir refuser notre concours financier et ceci d'autant moins que la commune de Brigue et les intéressés de la contrée s'imposent des sacrifices considérables; la part de l'Etat représente à peu près 10% des dépenses totales. Toutefois nous avons alloué notre subsides sous la forme de bon de participation espérant qu'il nous serait remboursé en cas de succès de l'entreprise. Tel n'est cependant pas le cas. Mais l'idée a triomphé; le 23 septembre Chavez a franchi le col du Simplon en aéroplane; hélas! au prix de sa vie.

« Qu'il nous soit permis ici d'honorer la mémoire de ce jeune et intrépide aviateur.

« Un modeste monument sera érigé en son souvenir par les soins d'un comité, sur l'emplacement de Brigue, où a commencé le vol mémorable. »

Ecône. — Le budget d'Ecône, qui était habituellement de fr. 18,000 à 19,000 a été élevé en 1909 lors de la création des cours théoriques d'hiver — et porté à fr. 25,000, en prévision d'une augmentation considérable du nombre des élèves.

Cette augmentation n'est produite ni en 1909 ni en 1910. En cette dernière année, il y eut même diminution. Une diminution de dépenses a aussi été produite par la démission en cours d'année, de M. le professeur de Gendry, dont le traitement était relativement élevé.

Remise en culture de terrains inondés: Dépenses en mois: fr. 6000.— Une seule entreprise s'est annoncée, en 1910, pour participer aux subsides cantonaux alloués pour les travaux; le subsides qui lui a été alloué sera payé en 1911.

Economie alpestre: Dépenses en mois: fr. 1572.60.— Cette assez forte diminution de dépenses provient surtout de ces deux facteurs: 1. Suppression des cours d'économie alpestre, faute de participants; 2. Nombre restreint des alpages visités en 1909, qui ont effectués en 1910, les améliorations subventionnelles.

#### Caisse hypothécaire et d'épargne

Nous lisons dans le rapport de la Caisse hypothécaire et d'épargne au Grand Conseil pour l'exercice 1910:

La situation financière a continué à s'améliorer pendant l'année 1910, mais pas d'ins la mesure sur laquelle on avait été pouvoir compter. Le taux de l'escompte a été, en effet, un peu élevé qu'en 1909; la Banque nationale Suisse a même fixé le taux de l'escompte jusqu'à 4 1/2% en novembre et le décembre.

En Valais, la situation économique a été fort inégale dans les diverses parties du pays; alors que l'agriculture a été plutôt favorisée dans le centre et la partie supérieure du canton, les districts inférieurs ont souffert d'une surabondance de pluie qui a beaucoup nu aux récoltes et qui a même occasionné des inondations de nt plusieurs communes ont souffert d'une manière assez sérieuse.

Notre industrie hôtelière s'est également ressentie de l'inclémence de la température et quelques stations privilégiées ont seules eu lieu d'être satisfaites de la saison d'été.

Notre établissement a marché, néanmoins, d'une manière normale et les résultats financiers de l'exercice peuvent être considérés comme satisfaisants. Le bénéfice s'élève à francs 140,446.08 (La part du bénéfice revenant à l'Etat est de fr. 39,000).

## Faits divers

### Les avalanches à Goppenstein

On nous écrit de Goppenstein, le 25: Hier, plusieurs avalanches, petites et grandes, se sont détachées de la montagne et sont descendues dans le vallon de Goppenstein; l'avalanche rouge, descendue déjà à plusieurs reprises, a menacé d'arrêter la circulation des trains entre Goppenstein et Schleggatten et est venue s'arrêter à quelques mètres seulement de l'entrée du petit tunnel qui relie les deux localités.

Une autre, à une petite distance de l'entrée du grand tunnel, a causé une interruption momentanée entre les chantiers et la carrière et par là même causé quelques frais à l'entreprise.

Vers 5 h. du soir, le même jour, on vit la Lonza partir pendant 20 minutes environ. Qu'était-il arrivé? De la rive gauche de la rivière, à mi-chemin entre Goppenstein et Ferden, une formidable avalanche s'était abattue sur le lit de la Lonza, à un endroit où celle-ci forme une gorge étroite et en avait complètement obstrué le cours, formant en amont un grand lac qui, à peine ayant pu s'ouvrir une voie dans la masse fondante, s'est déversé sur Goppenstein, emportant d'abord une passerelle de l'entreprise à la carrière et menaçant sérieusement les maisons les plus près des deux rives et en particulier les cafés Steiner et Deruggeris, qui furent sur le point de déménager.

Il n'y a pas eu de victime que l'on sache. P. E. B.

### Pèlerinage de Lourdes

On nous communique l'horaire spécial du train pour le 3e pèlerinage interdiocésain de la Suisse française à Notre-Dame de Lourdes, du 2 au 10 mai 1911:

Brigue, dep.	6,28
Viège	6,43
Loèche	7,16
Sierre	7,35
Sion	8,12
Martigny	9.—
St.-Maurice, arr.	9,26
St.-Maurice, dep.	9,35
Monthey, dep.	8,08
Aigle, arr.	8,45
Aigle, dep.	9,57
Vevey	10,43
Lausanne	11,08

### Almanach du Valais

Les collaborateurs ordinaires et occasionnels de cette publication nationale sont priés de vouloir bien transmettre « au plus tard jusqu'au 31 mai » les manuscrits qu'ils destinent à l'édition future en préparation. Leurs envois peuvent parvenir simplement à l'adresse suivante: Almanach du Valais, Sion.

### Chemin de fer

Pendant le mois de mars écoulé, le chemin de fer électrique de Monthey à Champéry et Morgins a été utilisé par 3162 voyageurs (3387 en mars 1910), et il a transporté 557,7 tonnes de bagages, marchandises et animaux vivants 995 en mars (l'année dernière).

La recette totale a monté à 6530 francs, contre 7616 fr. 30 en mars 1910.

Dans le courant du 1er trimestre de cette année, l'on a compté 10,134 voyageurs (11103 en 1910) et 1512,4 tonnes de marchandises (2501 en 1910). La recette s'est élevée à 20,044 francs 98 en 1910).

### Aux jeunes fumeurs

On nous écrit: L'on voit fréquemment non seulement dans les villes, mais dans le plus modeste village, des jeunes gens qui n'ont pas l'âge résolu pour cela, on voit même des « gosses » de 10 ans, qui fument la cigare ou la cigarette. Certainement qu'ils ne fument pas à la barbe de la police et pour cause. Celle-ci, de son côté, ne peut pas être partout à la fois. Ces jeunes candidats des asiles le savent bien et ils en profitent pour leur malheur.

Voici, en effet, ce que leur disent des médecins du plus haut mérite: Le tabac est un poison. Il agit sur tout le système nerveux, il prédispose aux congestions cérébrales, fait perdre la mémoire et la vivacité de l'imagination, fait cracher en abondance, ce qui irrite l'estomac, donne une mauvaise haleine et amoit le goût et l'odorat.

Quant à la cigarette, il a été reconnu et constaté que pour les jeunes garçons c'est une aussi mauvaise habitude de la fumer que pour les adultes de fumer de l'opium.

Le tabac stimule d'abord les nerfs, puis les stupéfie. Le tabac rend les jeunes gens poitrinaires, il leur hypertrophie le cœur, il les rend fous. Que d'enfants charmants et bien portants sont devenus ainsi malades et inintelligents!

La cigarette est pire que la pipe ou le cigare. Si cette habitude persiste, le système nerveux s'affaiblit, l'action du cœur s'affaiblit et la circulation du sang diminue. En dehors de la qualité inférieure du tabac sont faites les cigarettes, la manière de les fumer est très préjudiciable. La fumée, qu'elle soit aspirée ou renvoyée par les narines, amène la sécheresse de la membrane qui tapisse la bouche; le larynx s'affaiblit, la voix perd de sa douceur et de sa clarté. Rien ne nuit plus aux organes d'un jeune garçon que l'habitude de fumer la cigarette.

Il serait donc très utile que les parents et les autorités fussent très vigilants, à ce sujet, d'autant que les incendies, causés par ces imprudents jeunes gens, qui jettent leurs cigarettes ou leurs cigares n'importe où pour n'être pas pris en flagrant délit, ne sont plus à compter.

### Incendie

Un incendie a détruit, mercredi soir, près de Monthey, la ferme de « Le Grand Clos », appartenant à M. H. Genoud, comprenant granges, écuries et maison d'habitation. Le bétail a été sauvé. Une grande quantité de fourrage est restée dans les flammes.



# Echos

## Les grands hommes distraits

M. Frédéric Masson racontait dans le discours qu'il prononça à l'Académie française, en l'honneur de la réception de M. Poincaré, que le célèbre mathématicien est d'une prodigieuse étourderie et il rapporta le trait suivant, en témoignage de ce qu'il disait :

« Au temps qu'il était encore un très jeune homme, M. Poincaré fit un voyage en Autriche ; sa mère, qui mieux que personne, connaissait l'étourderie de son fils, avait pris, pour en éviter une possible et qui eût été désastreuse, la précaution de coudre au portefeuille qu'elle lui remit de petits grelots : elle pensait qu'ainsi agrémenté, ce portefeuille, s'il venait à choir, éveillerait l'attention de son propriétaire. »

« Cela réussit à souhait, nous apprit l'historien, et au retour, outre le portefeuille M. Poincaré rapportait dans sa valise un trépied de lit autrichien, que par mégarde, et le prenant pour une chemise, il avait soigneusement plié et enfilé. »

On dit de l'étourderie qu'elle marque un esprit léger. Est-ce toujours vrai ? Chez quelques hommes au moins elle me paraît être au contraire la preuve d'une faculté d'attention demeurée. L'esprit du savant ou de l'artiste, emporté par une idée, lui appartient tout, et ne peut s'en distraire. C'est donc en réalité parce qu'un homme est moins distrait que les autres, qu'il le paraît davantage ! Cela peut vous sembler paradoxal, mais c'est la vérité même.

On rappelle à ce sujet une des distractions dont pullula la vie d'Amphère. Sortant de chez lui, le savant avait écrit sur sa porte : « Amphère est sorti ». Le soir, quand il rentra, il s'arrêta devant l'inscription, la lut attentivement et puis il dit, s'asseyant sur le palier : « Ma foi ! tant pis, je m'en vais l'attendre. »

C'est lui aussi qui se servait, en guise de table, d'un panier, et de derrière d'un fiacre arrêté à une station : il y traçait à la craie les données du problème qui l'obsédait. Par malheur, il arrivait parfois au fiacre de démarrer avant que le pauvre homme eût fini son travail. En ce cas, poursuivant obstinément une solution qui avait pris le trot, il se mettait à courir après !

Un poète connu est, lui aussi, d'une étourderie magistrale. L'année dernière, un de ses parents vint à mourir. Dans l'affolement du malheur, on chargea le poète de rédiger la lettre de faire part. Il s'assit devant une table, prit une plume et écrivit :

« Nous avons la douleur de vous faire part de la mort de... »

Il s'arrêta un instant et puis, résolument, il met... son nom !

## La tour penchée de Pise

Les « Annales des Ponts et Chaussées » viennent d'analyser une étude de l'architecte italien Poliuo Finzi sur une question de construction tout à la fois atavique et actuelle, la stabilité de la tour de Pise.

Ce campanile fondé en 1174, par Bonanno de Pise, n'a cessé de constituer un défi à la toute puissance du « fil à plomb ». Continué en 1234 par Guillaume d'Insruck, terminé au 14e siècle par Tommasso, il mit, comme on le dit « son bonnet de travers », et sortit de la perpendiculaire.

Était-ce voulu comme raffinement architectural ? Ne peut-on pas songer plus logiquement à un tassement du sol provenant d'une secousse de tremblement de terre ? Ce fut l'opinion d'un de ceux qui ont le mieux étudié la question, Robault de Fleury. Toujours est-il que l'étonnante tour, fondée sans pilotis dans un terrain marécageux, a été construite et continuée avec des maçonneries si serrées et si consciencieuses, qu'elle a pris et conservé imperturbablement son « air penché ».

A deux reprises, cependant, ses admirateurs eurent des inquiétudes motivées. En 1839, on creusa un puits important dans ses envi-

rons : le monument eut des frémissements qui engagèrent à combler en toute hâte le puits ; il sembla qu'il constituait une sorte de siphon entre la nappe souterraine et la mer, qu'il déstabilisait l'équilibre instable des fondations. En 1846, un tremblement de terre augmenta la pente de la tour, mais cela n'alla pas jusqu'au déversement.

Désireux d'éviter pour l'avenir toute inquiétude, les architectes italiens, inquiétés d'ailleurs par l'écroulement prémonitoire du campanile de Venise, soumettent la tour de Pise à des vérifications. On lui a posé des échelles destinées à vérifier ses oscillations et ses tassements. S'il s'en produit, on reprendra la tour penchée en sous-œuvre, sans tâcher de la redresser, mais en l'asseyant sur une solide base en ciment armé. C'est déjà en ciment armé qu'a été, pour une grande part, reconstruit le campanile de Venise ; il date désormais, comme toujours, du 10e siècle, mais il a été entièrement reconstruit au 20e siècle avec les ressources précieuses du ciment armé : l'actualité a remplacé l'anachronisme.

## Philosophie de longévité

M. Edison, le célèbre inventeur américain, estime que l'homme est bâti pour vivre un siècle et demi et il se propose bien lui-même d'user sa construction. Il s'est expliqué là-dessus à propos de l'arbitraire de M. Stubbs, grand homme d'affaires de Chicago. « Je me retire, avai, dit ce négociant, parce que j'ai 65 ans, cela vaut mieux pour ma santé et celle de ma femme ; je ne veux pas mourir avant l'âge, comme mon associé, M. Harriman qui non seulement travaillait toute la journée, mais encore résolvait des problèmes une partie de la nuit. » M. Edison, quand on l'interrogeait, achevait une semaine où il avait peine plus de dix-sept heures par jour :

« Je puis travailler et penser, dit-il, plus que M. Stubbs et M. Harman n'ont jamais fait ensemble. Je dois cette faculté : 1. à ma nourriture ; 2. à mon sommeil ; 3. à mon costume. Pourquoi M. Harriman pensait-il dans son lit ? parce qu'il mangeait trop. Les hommes d'affaires ne prennent pas d'exercice et ils mangent comme des porcs. Ils brûlent leur machine par excès de charbon. Je ne mange que ce qui m'est nécessaire et cela représente une demi-poignée de nourriture solide. Aussi je dors dès que j'ai la tête sur l'oreiller. M. Harriman perdait en calculs et en rêves la moitié des huit heures qu'il passait dans son lit. Je reste six heures dans le mien ; je dors tout le temps. J'ai aujourd'hui soixante-quatorze ans ; jamais je n'ai mieux travaillé ni pensé. Cette histoire de retraite est une blague. Je travaille depuis l'âge de douze ans ; j'espère continuer jusqu'à cent cinquante. Ma santé est parfaite, et je la dois en partie à mes vêtements. »

Ici M. Edison allongea un pied chaussé deux fois trop large et reprit en riant : « Mon pantalon, ma chemise, ma jaquette sont taillés d'après le même principe. Ainsi toutes mes artères, toutes mes veines fonctionnent à merveille ; aucune d'elles n'est jamais serrée. Les microbes y meurent tout de suite, renonçant à me donner le diabète, le mal de Bright et autres maladies. »

## NOUVELLES DIVERSES

### Le joyeux parlementaire

Débat très intéressant mardi après-midi au parlement d'Alsace-Lorraine.

A peine la séance était-elle ouverte que l'abbé Wetterlé interpellait le gouvernement à propos de la récente condamnation du dessinateur Zislin à 14 jours de prison.

Nous avons annoncé en son temps, que Zislin fut condamné parce qu'il avait lancé une carte postale jugée séditieuse par les tribunaux allemands, M. Wetterlé a fait circuler cette carte parmi les députés.

« Parce que le ciel, sur cette carte, est teinté de bleu, et parce que le bas de l'arcade est brun, vous y avez vu un assemblage voulu des couleurs françaises, a dit M. Wetterlé. Mais voyez-vous-même si cette carte de Zislin est tricolore. »

A ces mots, M. Wetterlé sortit de sa poche une étoffe bleu blanc et rouge, et invita le ministre de la justice à établir une comparaison.

Le député alsacien fait ressortir que les indigènes sont punis sévèrement quand ils arborent un petit bout de ruban français, mais que les immigrés, eux, pourraient se draper dans d'immenses drapereaux français sans que les autorités intervissent.

« En me rendant de la gare au parlement, j'ai remarqué dans les tramways des étudiants allemands qui portaient une casquette bleue ornée de rubans blancs et rouges. »

Donc ils étaient coiffés aux couleurs de France.

Je me suis renseigné et j'ai appris qu'ils ont choisi ces couleurs-là comme étant celles de leur association.

Ils portent aussi un large ruban tricolore en sautoir. Tenez, comme cela. »

Alors on voit M. Wetterlé passer sur sa soutane un ruban bleu blanc rouge qu'il a acheté dans un magasin allemand avant de se rendre au parlement.

L'effet des couleurs françaises sur la soutane noire est des plus heureux ; mais les membres du gouvernement, quelque peu ahuris, semblent être d'un autre avis. Par contre, dans les tribunes, le public manifeste une douce gaieté.

Mais ce n'est pas tout encore. M. Wetterlé accroche à sa montre un autre ruban tricolore, selon un usage courant chez les étudiants allemands. Ainsi paré de bleu, blanc, rouge sur toutes les coutures, il déclare aux ministres.

« Voilà ce que peuvent se permettre, à Strasbourg, les immigrés, sans que le parquet songe à intervenir. »

Mais dès que Zislin écite une carte, qui n'est même pas séditieuse, vous le condamnez à la prison. Nous protestons contre cette loi d'exception. »

Le secrétaire d'Etat, M. Zorn von Bulach, a reproché à Zislin d'exciter continuellement la population indigène contre la population immigrée, et le ministre de la justice a déclaré qu'il couvrirait entièrement le procureur impérial de Mulhouse.

## Voisins en froid

Un communiqué officiel publié jeudi à Belgrade dit que le chargé d'affaires austro-hon-

# SUNLIGHT

## L'Orgueil ud Foyer Domestique.

Pour laver la table, le plancher, les parois, les boiseries, le linoléum, en un mot pour tous les nettoyages de la maison, employez le savon Sunlight, qui est un savon pur. Il rendra votre intérieur propre et sain.

# SAVON

grois a annoncé au ministre des affaires étrangères que l'empereur François-Joseph, sur le conseil de ses médecins, s'était décidé à changer ses projets quant à son séjour en Hongrie. L'empereur évitera, si possible de séjourner à Budapest, afin de pouvoir séjourner plus longtemps dans le séjour bienfaisant de Gödöllő. Il se voit donc contraint de renvoyer la date de la réception du roi Pierre, qui était fixée au 7 mai, et exprime l'espoir que celle-ci pourra avoir lieu en automne. M. Milovanovitch a exprimé ses vifs regrets du renvoi d'une entrevue si utile au maintien des bonnes relations qui existent entre les deux pays et exprimé le vœu que l'état de santé de l'empereur s'améliorât au plus vite.

Malgré ces assurances officielles, on considère comme un refus de recevoir le roi de Serbie, la note renvoyant la date de réception.

On considère comme un prétexte la soi-disant indisposition du souverain. La vraie raison de ce refus serait à chercher dans l'excitation créée à Belgrade et à Budapest.

La « Zeit » de Vienne, fait ressortir le fait que l'affaire provient de l'information diplomatique insuffisante du ministre d'Autriche-Hongrie à Belgrade. S'il avait été suffisamment informé, il est peu probable qu'il eût annoncé une visite du roi Pierre. Les personnes de l'entourage immédiat de l'empereur déclarent que son état est tout à fait satisfaisant, bien qu'il soit obligé de se ménager en raison de son âge.

## A propos d'un aéroplane

D'après la « Taegliche Rundschau » le premier incident assez grave de frontière au sujet d'un aéroplane vient de se produire entre les deux puissances alliées l'Autriche et l'Italie.

« L'aviateur militaire italien Alfred Cavaliari, dit le journal allemand, parti sur son appareil Blériot des remparts de la forteresse italienne Palma-Nova a passé la frontière à Viecko et alla planer au-dessus des forteresses autrichiennes de Gradisca, Mariano, Romans ; Après un vol de 70 kilomètres, il est revenu à son point de départ. »

Il est probable que ce vol de l'aéroplane entraînera des pourparlers diplomatiques entre l'Autriche-Hongrie et l'Italie. Evidemment le gouvernement italien affirmera qu'il n'en peut rien et ne possède pas le moyen d'interdire de semblables vols.

# Dernière Heure

## La situation au Mexique

NEW-YORK, 28. — Suivant un télégramme d'El Paso, l'armistice entre le gouvernement et les rebelles serait prolongé de cinq jours.

Suivant un autre télégramme, les rebelles occuperaient Mazatlan et Sinaloa. Ils auraient coupé toutes les adductions d'eau. Une canonnière mexicaine a repris la mer ; les trains ne circulent plus.

## Incendie d'un vapeur

LONDRES, 28. — D'après une dépêche de Pointe à Pitre, le vapeur français « Maroni » en flammes, a été abandonné.

## M. Isvolski à Londres

LONDRES, 28. — Une note officielle dit que la présence à Londres de M. Isvolski n'a aucune signification politique.

M. Isvolski s'est rendu à Londres pour assister à un mariage et il regagnera Paris sans avoir rencontré sir Ed. Grey.

Feuilleton de la Feuille d'Avis du Valais (2)

# Mon aieule

(par la princesse Schahovskoy Strehneff).

— Imbéciles ! leur cria la voyageuse. Pourquoi cette terreur ? Vous ne périrez pas, je suis avec vous.

Et, en effet, elles parvinrent sans accident jusqu'à l'île où le supérieur du couvent les reçut, stupéfait de leur apparition dans un moment pareil.

Elisabeth ne connut pas la peur et ne craignit jamais ni les hommes ni les choses.

A la même époque et dans un autre voyage, car elle aimait beaucoup à courir la poste, elle donna une nouvelle preuve de son intrépidité. Se trouvant en calèche avec son mari et son petit Pierre qu'elle tenait sur ses genoux, l'équipage aux approches de Kieff dut s'engager sur une mauvaise route en pente abrupte. Au bas de la montagne étincelaient les eaux du Dniéper. La calèche penchait tout à coup vers l'abîme... Son mari, effrayé et pour elle et pour l'enfant, la suppliait de quitter l'équipage ; mais elle continua à éplucher fort tranquillement une pomme qu'elle partageait avec l'enfant. Quand la dangereuse descente fut accomplie :

— Eh bien ! dit-elle ironiquement, nous ne sommes pas morts, imaginez ? On ne se perd que par poltronerie...

ne put être exempté des coups du sort : Elisabeth vit mourir son mari. Il appartenait à une génération précédente et ce fut un deuil qui paraissait rentrer dans l'ordre naturel ; pourtant elle resta longtemps inconsolable. Farouche dans son désespoir, toujours rebelle aux épanchements, personne ne la vit pendant les premières six semaines de son veuvage ; elle s'enferma dans sa chambre dans des ténèbres impenétrables ; elle ne quitta même pas le lit, quoique en parfaite santé. Seule avec son chagrin elle lui livra un combat silencieux, et acharné pour rentrer ensuite dans la vie, calme et impassible. On ne la vit jamais pleurer : ses servantes seules savaient que les cousins de son lit étaient trempés de larmes.

Le temps lui apporta la guérison ; elle était encore jeune et l'existence avait de si multiples intérêts pour elle. Mais une autre douleur lui était réservée à bref délai. Son fils aîné, fils de Catherine II, remarquablement doué, spirituel et charmant, qui, âgé de 11 ans à la tête du régiment dont l'impératrice l'avait fait officier honoraire à sa naissance, séduisait par son enfantine beauté jusqu'aux soldats présentés à la parade avec lui, se mariait à 20 ans contre le gré de sa mère avec une fille de famille tombée en décadence. La fiancée était jolie à ravir et quand le jeune couple vint se jeter aux pieds d'Elisabeth pour implorer sa grâce, elle les reçut avec un froid glacé, et regardant sa belle-fille en larmes, elle ne prononça que ces mots : Je comprends maintenant la folie de Pierre. »

Un superbe portrait de ce fils tant aimé, en costume de Hussard de l'époque, les cheveux blonds révélant leur teinte dorée sous la poudre, se trouve dans l'ancien cabinet d'Elisabeth à Poknowski. Ce visage, idéalement beau, aux

longs yeux rêveurs et langoureux, au sourire triste, inspira soixante ans plus tard à sa petite fille un premier amour idéal. Elle adorait en secret ces traits dont l'indiscible charme attirait tous les regards, et cachait son émotion avec un soir jaloux quand elle était surprise dans ses fréquentes contemplations.

Pierre eut un chagrin mortel du ressentiment de sa mère ; elle avait vu tout son cœur, et quand, dans son orgueil et son amour maternel offensés, elle le laissa partir sans une caresse, sans une tendre parole, il fit à sa jeune femme qu'elle-même ne pourrait jamais adoucir son cuisant regret. Emporté par le tourbillon des guerres napoléoniennes, il ne vécut pas longtemps et mourut loin de sa mère, son nom sur les lèvres. Après ce foudroyant malheur, la première pensée d'Elisabeth Petrovna fut de revoir ses petits-enfants, un garçon et deux filles, qui lui apparaissaient comme la seule consolation possible à son inconsolable malheur. Pour obtenir la réalisation de son passionné désir, elle consentit à recevoir sa belle-fille chez elle à demeure. Elle lui écrivit de sa chambre obscure, donnant ses ordres de son lit, cachée à tous les yeux.

En sa cruelle souffrance, elle chercha aussi à se rattacher davantage au fils qui lui restait, le triste et malade Dmitri, si inférieur sous tous les rapports à son frère aîné, si peu aimée en comparaison de lui, et elle se mit à le tyranniser involontairement en le gardant sans cesse à ses côtés au préjudice de sa plus légitime ambition. Ce fils devait lui échapper non seulement par la mort, mais, vivant par un attachement illicite qu'elle ne reconnut qu'au moment où la tombe eut recouvert le coupable... Ses petits-enfants lui restaient plus entièrement qu'elle ne l'avait espéré ; car leur

mère ne put supporter le poids de son autorité, préférant renoncer à ses enfants, à la fortune pour recouvrer sa liberté ; elle trouva à se marier en province ; le courroux d'Elisabeth s'y relégua pour toujours, loin de ses enfants du premier mari dont elle ne lui pardonnait pas d'avoir profané le souvenir. Ces enfants, disputés à leur mère avec acharnement, devaient être les instruments inconscients dont la destinée allait se servir pour punir son péché originel d'orgueil et de despotisme. Au début du siècle, l'heure du talon n'avait pas encore sonné ; elle continuait son chemin en triomphatrice sans être atteinte personnellement par les événements qui menaçaient sa patrie et allaient aboutir en 1812 au grand drame de l'invasion française. A la même époque, un héritage considérable lui vint d'un cousin qui l'avait aimée dans sa jeunesse et dont ses dédains avaient changé l'amour en haine. Le fond desintéressé et généreux de sa nature se montra alors, avec éclat ; par un testament parfaitement illégal, ce proche parent laissait son immense fortune héréditaire à une femme qu'il venait d'épouser dans des circonstances équivoques. Le droit d'Elisabeth Petrovna était imprescriptible, mais elle ne voulut entendre parler de la revendiquer. « Dans notre race, on n'a jamais fait de procès » dit-elle fièrement aux hommes de loi qui la sollicitaient. Les richesses de son ancien adorateur furent prises par une aventurière qui se moqua d'elle, lui refusant l'unique chose qu'elle voulait réclamer, la robe d'apparat brodée de perles précieuses d'une ancêtre impériale. A sa requête, l'audacieuse veuve répondit qu'elle comptait porter ce costume à une mascarade.

La question d'argent devait encore une fois

sturger pour elle à la suite d'une catastrophe financière de son amie la maréchale Pouchkine, par laquelle elle n'hésita pas à engager à la Banque de l'Etat sa terre du gouvernement d'Iaroslav. A cette époque, la grande propriété russe n'avait pas de capitaux et se comptait par le nombre de serfs attachés à la glèbe. Ses intentions lui prospéraient d'augmenter les revenus par des mines qu'elle prélevait sur eux, ce qui aurait facilement couvert le déficit de revenus causé par sa générosité. Elle refusa catégoriquement :

— Cela ne serait pas juste, dit-elle.

La résolution d'être équitable en faisant sa volonté était le moteur principal de ses actions et la justice sa vertu préférée.

Pendant qu'elle continuait sa vie de château aux portes de Moscou, la grande épouvante de la guerre avec la France s'était réalisée. Elisabeth Petrovna s'adonnait paisiblement à ses occupations journalières quand Napoléon avait déjà dépassé Smolensk. Chacun fuyait dans l'intérieur de la Russie ; ses amis venaient lui faire les adieux éplorés ; elle les recevait, souriant dédaigneusement à leur émotion au milieu de ses fleurs épanouies sous les rayons brûlants d'un automne dont l'incomparable beauté présageait les rigueurs légendaires de l'hiver prochain. Dans cette tempête plus grave que celle du lac Séliger, sa témérité trop connue faisait craindre une issue tragique. Mais personne de son entourage, respectueusement prosterné devant elle, n'osait se révolter. Son fils Dmitri, qu'elle avait refusé de laisser aller à l'ennemi comme tous ses contemporains, restait près d'elle pâle et défait, la mort dans



TENDEZ LA MAIN A LA FORTUNE

Grande Loterie d'Argent

garantie par l'Etat de HAMBOURG
consistant en 100000 Billets, dont 43405 Lots et 8 primes
partagés en 7 classes.
La somme totale des prix s'élève à Neuf Millions 841476 Marcs

Le plus gros lot au cas le plus heureux suivant du plan sera 600000 Marcs ou 750000 Francs

Table with 2 columns: Lot number and corresponding amount in Marcs and Francs. Includes 'spécialement' section.

Les jours de tirages sont fixés par le plan officiel, qui sera joint gratis à toute commande.

Pour le prochain premier tirage des gains de cette grande Loterie d'Argent garantie par l'Etat, est le prix pour un entier billet original Fr. 7.50

1 Mai Kaufmann & Simon Maison de banque et change à Hambourg.

Comme Dépuratif

Salsepareille Model

Le meilleur remède contre Boutons, Dartres, Epaissement du sang, Rougeurs, Maux d'yeux, Scrofules, Démangeaisons, Goutte, Rhumatisme, Maux d'estomac, Hémorroïdes, Affections nerveuses, etc.

Dépôt général et d'expédition: PHARMACIE CENTRALE, rue du Mont-Blanc 9, GENEVE.

Femmes

dans les retards n'employez que le MENSTRUOL. Prix: 6 fr franco. Efficacité garantie.

Bétail gras en peu de temps par la célèbre Poudre à engraisser 'BAUERNGLÜCK' à 1 fr. le paquet

Avis REY Alexis, marchand de fruits Légumes - Fleurs en tous genres

C'est égal si vous achetez vos chaussures en hiver ou en été; mais tenez toujours à avoir une bonne marchandise.

Alex. Carlen SION Tous les jours GRISSINI et petits pains

Geux qui doivent prendre la Siroline 'Roche' Les malades atteints d'influenza pour se rétablir

ETABLISSEMENT APICOLE fondé en 1887 LA CROIX + ORBE (Vaud, Suisse) Grande Fabrique de Feuilles gaufrées

Les Amateurs d'un visage pur et délicat, d'un air frais, jeune et rose, d'un teint éclatant n'emploieront que le véritable Savon au Lait de Lis

Demandez à la Pharmacie Burnand. Lausanne et dans toutes pharmacies contre TOUX, ROUGEOLE, COQUELUCHE etc. le SIROP BURNAND

SIRAL invitation à la participation aux CHANCES DE GAINS aux grands tirages des primes autorisés et garantis par l'Etat de Hambourg

SENORITA TONDEUSES 6-12 pour coiffeur, coupe parfaite et garantie, 3 mm fr. 5.-, 3 et 7 mm. fr. 5.50, 3, 7 et 10 mm. 6 fr.

CÉSAR CALDI TANNERIE DOMODOSSOLA Vachette blanche cirée à prix très modérés

LOUIS CALDI BORGOMANERO (Novare) VINS ROUGES et BLANCS Echantillons sur demande

l'âme; ses femmes de chambre pleuraient, ses petites filles au troisième étage du château tremblaient dans leurs lits d'enfants au récit que ces bonnes faisaient dans la pénombre sur « l'Ogre de Corse ».

Iaroslaf grâce à son éloignement du théâtre de la guerre, ne pourrait être atteint par les armées françaises. Ce que n'avaient pu la douleur de son fils, les pambles de ses amis, les pleurs de son enlèvement, un moment d'attendrissement et de reconnaissance l'obtint en coup de foudre.

sous de tres noirs couleurs l'exode à Iaroslaf. Il ne fut pas pénible, car les paysans de cette propriété s'occupaient d'industrie, étaient riches et avaient des habitations spacieuses et relativement confortables.

tique de Moscou et qui a ceci de particulier qu'elle s'était obstinée à ne pas signer ses réclamations en qualité de veuve, mettant à la place la formule invraisemblable d' « épouse du défunt général en chef » un tel. Elle ne voulait même pas se soumettre devant le grand irrécusable!

LA SEMAINE DE SUZETTE Seul Journal Spécialement rédigé pour les PETITES FILLES DE 8 à 14 ANS Parait le Jeudi Le Numéro: 10 Centimes